



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090340

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/07/2024 14H35 C:025301 I:01595
V/REF : 793
V/Email reçu le Mercredi 17/07/2024 à 14H35

SDC 'Résidence Madeleine'
C/O REGIE BELLECOUR
29 RUE GASPARDIN
69002 LYON

IMMEUBLE : RESIDENCE MADELEINE
15/19, RUE DES TROIS PIERRES
11, RUE ELIE ROCHETTE
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 05 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N15/17/19 PIERRES - CONTACTER LE GARDIEN M NEDIC - TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR LE CURAGE DES REGARDS SUIVANT DANS LES SOUS-SOLS:
-2 REGARDS DES POMPES DE RELEVAGE
-2 REGARDS AU NIVEAU -2 QUI ONT PERMIS D'EVACUER LES EAUX DE LA NAPPE
PHREATIQUE

Donneur d'ordre : Mme M. BERARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 23/07 A 14H00 :
IMPOSSIBLE D'ACCES, CAMION TROP GROS

LE 20/08 A 08H30 :
PAS D'ACCES

LE 03/09 A 08H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
NETTOYAGE HYDRAULIQUE DE DEUX REGARDS
POMPAGE DE LA NAPPE PHREATIQUE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE - RAS
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 03/09/24 à 17H52 Mme M. BERARD



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090340

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12		29,12
0,75	H.Ouvrier Qualifié Curage le 23/07	3	65,53		49,14
1,25	H.Ouvrier Qualifié Curage le 20/08	5	65,53		81,91
2,00	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 03/09	9	165,81		331,62
2,00	H(s)2ème personnel le 03/09	9	53,13		106,26
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	3	156,82		156,82
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	5	156,82		156,82
TOTAL H.T.					911,69
T.V.A. a 10,00%					91,16
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1002,85</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.